



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 14 décembre 2024

Lieu : Poly. La Samare

Section : A

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes		MOT	CSB		SDS		LSA		TAN		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
1	P. Montignac Pat		25	13	25	10	25	11	25	13	8		202	121	1,6694	4	1	
			27	25	25	16	25	22	25	11								
2	C. St-Bernard 1	13	25			23	25	13	25	18	25	3	5	167	176	0,9489	4	3
		25	27			25	16	25	20	25	13							
3	S. de Sherbrooke	10	25	25	23			25	19	21	25	2	6	159	194	0,8196	4	4
		16	25	16	25			25	27	21	25							
4	É.S. La Samare Michel	11	25	25	13	19	25			22	25	2	6	164	188	0,8723	4	5
		22	25	20	25	27	25			18	25							
5	É.S. Tandem Tomy	13	25	25	18	25	21	25	22			5	3	162	175	0,9257	4	2
		11	25	13	25	25	21	25	18									

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 14 décembre 2024

Lieu : C. Mont Notre-Dame

Section : B

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. La Samare Remy			25	19	24	26	25	21	3	3	141	133	1,0602	4	2
				22	25	25	17	20	25							
2	P. Montignac AJ	19	25			13	25	27	25	3	3	136	147	0,9252	4	3
		25	22			27	29	25	21							
3	É.S. Tandem Mahily/Lia	26	24	25	13			19	25	4	2	141	131	1,0763	4	1
		17	25	29	27			25	17							
4	C. Mont Notre-Dame	21	25	25	27	25	19			2	4	134	141	0,9504	4	4
		25	20	21	25	17	25									

1^{er} : É.S. Tandem Mahily/Lia

27	15	14
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	25	16

2^e : É.S. La Samare Remy

3^e : P. Montignac AJ

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
17	15	

4^e : C. Mont Notre-Dame

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 14 décembre 2024

Lieu : C. Mont Notre-Dame

Section : C

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. du Triolet			21	25	16	25	25	20	3	3	137	138	0,9928	4	3
		29	27	21	25	25	16									
2	É.S. La Ruche Nathan	25	21			25	14	25	22	5	1	154	133	1,1579	4	1
		27	29	27	25	25	22									
3	P. Louis-Saint-Laurent	25	16	14	25			23	25	3	3	137	123	1,1138	4	2
		25	21	25	27	25	9									
4	C. St-Bernard 2	20	25	22	25	25	23			1	5	114	148	0,7703	4	4
		16	25	22	25	9	25									

1er: É.S. La Ruche Nathan

25	15	7
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
15	25	15

2e : P. Louis-Saint-Laurent

3^e : É.S. du Triolet

25	21	17
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
21	25	15

4^e : C. St-Bernard 2

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.

Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 14 décembre 2024

Lieu : Salésien

Section : D

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes	1	2	3	4	SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1 Salésien		25 27	25 17	25 9	5	1	152	105	1,4476	4	1
		27 25	25 15	25 12							
2 C. St-Bernard 3	27 25		25 17	25 16	5	1	152	117	1,2991	4	2
	25 27		25 14	25 18							
3 É.S. La Ruche Arnaud	17 25	17 25		25 20	2	4	113	140	0,8071	4	3
	15 25	14 25		25 20							
4 É.S. du Tournesol	9 25	16 25	20 25			6	95	150	0,6333	4	4
	12 25	18 25	20 25								

1er : Salésien

13	25	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	21	11

2e : C. St-Bernard 3

3e : É.S. La Ruche Arnaud

25	18	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
9	25	7

4e : É.S. du Tournesol

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D3

Date : 14 décembre 2024

Lieu : Salésien

Section : E

Inscrire les résultats dans les cellules jaunes seulement

Équipes	1	2	3	4	SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang				
1 É.S. Escale			25	5	25	8	16	25	5	1	141	75	1,8800	4	2
			25	13	25	5	25	19							
2 C. Francois Delaplace	5	25			25	19	17	25	1	5	90	144	0,6250	4	4
	13	25			16	25	14	25							
3 É.S. du Bosquet	8	25	19	25			15	25	1	5	90	141	0,6383	4	3
	5	25	25	16			18	25							
4 É.S. Marie-Rivier	25	16	25	17	25	15			5	1	144	105	1,3714	4	1
	19	25	25	14	25	18									

1er : É.S. Marie-Rivier

18	25	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	23	13

2e : É.S. Escale

3e : É.S. du Bosquet

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
21	20	

4e : C. François Delaplace

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.